



APPEL A PROJET UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR
POUR L'ATTRIBUTION DE CONTRATS POST-DOCTORAUX THÉMATIQUES
2019

OBJET DE L'APPEL

Dans le cadre de son programme Initiative d'Excellence UCA^{JEDI} et plus particulièrement de l'action 6.2 de ce programme consacrée au soutien aux nouvelles équipes et aux thématiques émergentes, la ComUE Université Côte d'Azur lance un appel à projet visant à soutenir le développement des compétences d'Université Côte d'Azur dans le domaine de l'intelligence artificielle et du traitement des données massives, via le recrutement de jeunes chercheurs et chercheuses au niveau post-doctoral. Les applications au domaine de la santé seront examinées avec un intérêt particulier, mais pas ne sont pas exclusives : les autres domaines d'application sont également recevables.

Afin de faciliter les meilleurs recrutements dans ce champ hautement concurrentiel, la sélection se fera uniquement sur la base du projet scientifique proposé et de la qualité du contexte d'encadrement. Les encadrants des projets sélectionnés pourront donc ensuite prospecter et recruter au meilleur niveau sur la base d'une bourse immédiatement disponible. En contrepartie, les porteurs de projet doivent s'engager à prospecter en dehors du périmètre d'Université Côte d'Azur et à faire de la mobilité du candidat un des critères majeurs de leur sélection.

L'appel est doté pour permettre le financement de 4 contrats de 18 mois.

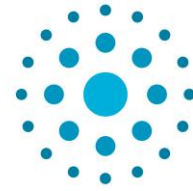
RÈGLEMENT DE L'APPEL

ARTICLE 1 – CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- L'équipe d'accueil doit relever du périmètre d'UCA^{JEDI}.
- L'encadrant doit posséder l'Habilitation à Diriger les Recherches.

ARTICLE 2 – CRITÈRES DE SÉLECTION DES PROJETS

- Adéquation aux objectifs de l'appel d'offre : soutien aux nouvelles équipes financées par l>IDEX et/ou aux équipes fortement engagées dans le développement des compétences d'Université Côte d'Azur en Intelligence Artificielle et en Sciences des Données.
- Qualité scientifique du projet présenté (enjeux, originalité, faisabilité technique prenant en compte la durée du contrat).



- Adéquation de l'équipe d'accueil à la réalisation du projet de recherche.
- Qualité de l'équipe d'accueil et du CV de l'encadrant (publications, portage de projets dans les domaines visés, environnement scientifique et technique ...).

ARTICLE 3 – LISTE DES PIÈCES CONSTITUANT LE DOSSIER

Le dossier doit être rédigé en anglais.

Concernant le projet de recherche

- Présentation de 6 pages maximum incluant la bibliographie et précisant la faisabilité et les étapes clés du projet.
- Argumentaire d'une page maximum sur les enjeux du projet, son positionnement par rapport aux axes stratégiques de l'IDEX, son apport à la structuration des compétences en Intelligence artificielle au sein d'Université Côte d'Azur.
- Résumé du projet en une demi-page.

Concernant l'encadrant et l'équipe d'accueil

- CV de l'encadrant ou des co-encadrants.
- Liste des principales publications de l'équipe au cours des 3 dernières années.
- Lettre de recommandation du directeur du laboratoire ou de l'équipe qui aura la responsabilité d'accueillir le post-doctorant ou la post-doctorante.
- Lettre d'engagement de l'encadrant à publier de manière ouverte et transparente l'appel à candidature, à le diffuser largement et à intégrer le critère de mobilité dans la sélection des candidats.

LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS PRIS EN CONSIDÉRATION

ARTICLE 4 – COMITÉ DE SÉLECTION

Un comité de sélection *ad hoc* sera constitué avec l'aide des Ecoles Universitaires de Recherche et de la MSI ; il sera présidé par la Directrice du Programme Recherche d'UCA^{JEDI}.

Ce comité sera chargé d'apprécier et classer les projets qui lui seront remis.

Il pourra se faire assister en tant que de besoin par des spécialistes qui pourront rendre un avis éclairé sur chaque dossier.

Il transmettra son avis au bureau de l'Idex qui arbitrera en dernière instance le classement définitif des candidats et les attributions des bourses.

ARTICLE 5 – CALENDRIER DE L'APPEL A PROJETS

- Mars 2019 : lancement de l'appel à projet
- 20 avril 2019 : date limite d'envoi des dossiers
- 14 Mai 2019 : notification des résultats



- 1^{er} janvier 2020 : dernière limite pour la prise de fonction.

ARTICLE 6 – MODALITÉS DE SOUMISSION

Les dossiers de candidature doivent être déposés sur la plateforme Nuxéo de gestion des appels à projets UCA^{JEDI} : https://nuxeo.univ-cotedazur.fr/nuxeo/nxdoc/default/827ec7ef-79dd-47f8-ad73-bb5464d0b86f/view_documents

L'ensemble des documents demandés doivent être rassemblés et **concaténés dans un seul fichier PDF** dénommé selon le schéma : NOM du porteur de projet-Prénom du porteur de projet_post-doc thematique 2019

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Une fois le projet sélectionné, le porteur de projet sera en charge de lancer un appel à candidatures et de recruter le post-doctorant ou la post-doctorante de son choix.

ARTICLE 7 – MODALITÉS DE RECRUTEMENT ET DE FINANCEMENT

- Contrats à durée déterminée avec prise d'effet au plus tard au 1^{er} janvier 2020.
- L'employeur sera Université Côte d'Azur.
- Le ou la post-doctorante devra impérativement résider à proximité du laboratoire d'accueil pendant la durée du contrat postdoctoral.
- Le montant du salaire brut mensuel sera de 3000 euros.
- Il s'agit d'un CDD recherche à temps plein, le cumul d'activité ne sera pas autorisé.

ARTICLE 8 – DURÉE

La durée du contrat post-doctoral sera de 18 mois, comprenant une période d'essai de 6 mois.

ARTICLE 9 – NON CUMUL

Ces bourses individuelles ne sont pas cumulables avec d'autres financements.

Les candidats retenus devront donc travailler à 100% de leur temps sur le projet de recherche sélectionné.

ARTICLE 10 – CHANGEMENT DE SITUATION

Le cas échéant, il appartiendra au post-doctorant de notifier tout changement de situation administrative qui pourrait intervenir pendant la durée de son contrat (notamment en cas de recrutement en CDI ou comme fonctionnaire).